



L'impact du facteur ethnique sur la consolidation de l'État en Afrique

The impact of ethnicity on state-building in Africa

Dr. Janfor Anas

Chercheur en études juridiques et politiques

Résumé :

L'Afrique est largement reconnue comme un continent caractérisé par une immense diversité ethnique, linguistique et religieuse, qui a considérablement influencé la formation de ses États modernes. Cette diversité, en particulier après l'indépendance, a souvent contribué à des conflits internes et à l'instabilité politique. Les politiques coloniales, en particulier les frontières arbitraires établies lors de la Conférence de Berlin, ont ignoré les réalités ethniques et fragmenté les communautés, jetant ainsi les bases de tensions futures. À l'ère postcoloniale, de nombreux États africains n'ont pas réussi à construire des identités nationales inclusives, ce qui a conduit à la politisation des divisions ethniques. En conséquence, l'ethnicité est devenue un outil de lutte pour le pouvoir, de contrôle des ressources et d'exclusion. La faiblesse des institutions, la corruption et la répartition inégale des ressources ont encore intensifié ces conflits. La fragmentation ethnique a également sapé les processus démocratiques et favorisé les coups d'État militaires et les défaillances de la gouvernance. De plus, la concurrence pour les ressources naturelles a alimenté la violence et affaibli les structures étatiques. Cependant, la diversité ethnique n'est pas en soi problématique ; le principal problème réside dans la mauvaise gouvernance et l'absence de mécanismes d'intégration. La stabilité future des États africains dépend de la promotion d'une gouvernance inclusive, d'un développement équitable et de la transformation de la diversité en une source d'unité plutôt que de conflit.

Mots-clés : Diversité ethnique, Conflits ethniques, Identité nationale, Frontières coloniales, Instabilité politique, Gouvernance, Institutions étatiques, Politisation de l'ethnicité, Cohésion sociale, Construction de l'État.

Abstract:

Africa is widely recognized as a continent of immense ethnic, linguistic, and religious diversity, which has significantly influenced the formation of its modern states. This diversity, particularly after independence, has often contributed to internal conflicts and political instability. Colonial policies, especially arbitrary borders established during the Berlin Conference, ignored ethnic realities and fragmented communities, laying the foundation for future tensions. In the postcolonial era, many African states failed to build inclusive national identities, leading to the politicization of ethnic divisions. As a result, ethnicity became a tool for power struggles, resource control, and exclusion. Weak institutions, corruption, and unequal distribution of resources further intensified these conflicts. Ethnic fragmentation also undermined democratic processes and encouraged military coups and governance failures. Additionally, competition over natural resources has fueled violence and weakened state structures. However, ethnic diversity itself is not inherently problematic; the main issue lies in poor governance and a lack of integration mechanisms. The future stability of African states depends on promoting inclusive governance, equitable development, and transforming diversity into a source of unity rather than conflict.

Keywords: Ethnic diversity, Ethnic conflicts, National identity, Colonial borders, Political instability, Governance, State institutions, Politicisation of ethnicity, Social cohesion, State-building.

Introduction

L'Afrique est généralement considérée comme le continent de la diversité par excellence. En effet, elle abrite environ **33 % des langues vivantes dans le monde**, alors que sa population ne dépasse pas **10 % de la population mondiale**. Le continent abrite également toutes les grandes religions monothéistes (l'islam, le christianisme et le judaïsme), en plus des religions traditionnelles locales. Cette mosaïque ethnique s'est reflétée, d'une manière ou d'une autre, sur l'existence politique de l'État africain, notamment durant la période post-indépendance. Dans de nombreux cas, elle a conduit à l'éclatement de **violents conflits ethniques**, comme ce fut le cas au Nigeria avec la **guerre du Biafra**, qui dura environ trente mois, la guerre civile au Soudan du



Sud, ainsi que les mouvements de rébellion et d'insurrection au Rwanda, au Burundi, en Angola et au Mozambique¹²⁸⁹.

Ce qui caractérise le lien ethnique en Afrique, c'est l'existence de divisions au sein d'une même communauté. Cela peut être considéré comme l'une des principales causes des conflits internes au sein de chaque communauté, ce qui accentue davantage la complexité du phénomène de la pluralité ethnique sur le continent africain. Cette diversité, dans son aspect négatif, a conduit à un phénomène consistant à considérer comme un ennemi toute personne n'appartenant pas à un groupe ethnique différent.

D'autre part, elle se caractérise par le partage, par ses membres, d'un ensemble de valeurs et de croyances, qui s'expriment généralement de manière institutionnelle ; en effet, le groupe ethnique dispose d'institutions collectives qui correspondent, d'une manière ou d'une autre, à celles de la société dans son ensemble. Cela signifie, même indirectement, que les institutions à caractère ethnique constituent une menace pour l'autorité de l'État national¹²⁹⁰.

En outre, la complexité du phénomène ethnique et ses conséquences négatives sur la stabilité des sociétés africaines sont accentuées par sa capacité à s'adapter à des contextes et situations variés, en raison des multiples allégeances secondaires qu'il implique¹²⁹¹.

De nombreux chercheurs spécialisés dans les questions de sécurité et de développement en Afrique considèrent que la diversité et le pluralisme ethnique constituent un facteur aggravant des tensions et des conflits. L'attachement aux distinctions ethniques est souvent utilisé comme critère de séparation et de délimitation vis-à-vis de l'autre, définissant ainsi les appartenances et les exclusions. Plusieurs spécialistes des affaires africaines estiment que la diversité ethnique est l'une des principales causes de l'instabilité politique, du chaos et de la violence. Plus le nombre de groupes ethniques est élevé, plus la probabilité de conflit et d'instabilité augmente.

La situation est encore compliquée par le fait que de nombreux États africains ont conservé plusieurs caractéristiques héritées de la période coloniale, notamment les **politiques de répression et de coercition**, ainsi que l'adoption du système du **parti unique**, au détriment des institutions de la société civile telles que les partis politiques, les syndicats et les organisations populaires, privées d'espaces d'expression ou d'intégration dans les structures de l'État¹²⁹².

À cela s'ajoute l'incapacité de nombreux États africains modernes à créer un sentiment national commun, capable de dépasser les divisions ethniques. Dans certains cas, l'administration de l'État a même contribué à renforcer ces divisions à travers des politiques de discrimination entre groupes ethniques, notamment par une répartition inéquitable des ressources du développement, l'accaparement des postes de pouvoir par un groupe particulier et l'exclusion d'autres groupes. Cette situation entraîne souvent une intensification de la violence, utilisée comme moyen de pression pour revendiquer des droits¹²⁹³.

L'une des conséquences de l'absence d'identité nationale face à la forte présence de l'identité ethnique, résultant de toutes les raisons que nous avons énumérées précédemment, est l'émergence de conflits qui dépassent les frontières de l'État et attirent différents acteurs dans le conflit, ce qui a un impact négatif sur les pays voisins et la sécurité régionale en général. Ce phénomène est particulièrement fréquent lorsque des membres d'un même groupe ethnique sont répartis entre deux ou plusieurs pays. L'exode des personnes qui cherchent refuge auprès de leurs proches ethniques de l'autre côté de la frontière affecte l'État d'accueil, car l'afflux d'étrangers suscite des conflits avec d'autres groupes ethniques. Souvent, les demandeurs d'asile rejoignent leurs proches ethniques dans le pays d'accueil pour combattre l'autre groupe, ce qui aggrave le conflit, propage la violence et l'étend à plusieurs pays

¹²⁸⁹ Hamdi Abderrahmane Hassan, « Les conflits ethniques et politiques en Afrique : causes, caractéristiques et perspectives d'avenir », Revue « Lectures africaines », n° 1, octobre 2004, p. 2.

¹²⁹⁰ Hamdi Abdelrahman Hassan, op. cit., p. 3.

¹²⁹¹ ibid.

¹²⁹² Mohamed Ali Saad Moussa Ali, « Les conflits ethniques en Afrique et leurs répercussions : le cas de la République démocratique du Congo », Centre arabe d'études et de recherches, publié sur le site <http://www.acrseg.org/43138>.

¹²⁹³ Ibid



en raison de la dimension ethnique. Nous rappelons ici le rôle des puissances coloniales qui ont divisé les groupes ethniques dans le but de contrôler plusieurs pays sans tenir compte des spécificités de ces groupes.

Premier axe : le rôle des politiques coloniales dans la perpétuation du phénomène

L'histoire de l'Afrique se résume à deux événements qui ont scellé son destin : la traite transatlantique des esclaves et la Conférence de Berlin. Le premier, qui s'est déroulé sur quatre siècles, du XVe au XIXe siècle, a vu l'Afrique perdre près de cent millions de ses enfants, Ce nombre effarant de jeunes a disparu soit lors de chasses, soit lors de captures, soit au cours de la longue traversée des océans à bord de navires négriers, depuis les côtes du continent africain vers les continents américain et européen, Là-bas, leur humanité a été bafouée et les Africains ont été utilisés non pas en tant qu'êtres humains, mais comme une force motrice, à l'instar des chameaux, des chevaux et d'autres moyens de transport ou de labour. C'est là l'utilisation la plus cruelle et la plus abjecte que l'on puisse faire d'êtres humains, non seulement en termes d'effort physique, mais aussi en les considérant comme hors du champ de l'humanité. Karl Marx a déclaré : « Sans l'esclavage, l'industrie moderne n'aurait pas existé. C'est l'esclavage qui a donné aux colonies leur véritable valeur, et ce sont les colonies qui ont créé le commerce mondial, lequel était une condition préalable à l'industrialisation à grande échelle. C'est là que réside l'importance capitale de l'esclavage. »¹²⁹⁴

Quant au deuxième événement : la Conférence de Berlin (1884-1885), au cours de laquelle il a été décidé de se partager le continent, la Conférence de Berlin a été décrite comme le plus grand acte de spoliation de l'histoire. Il fut décidé de diviser le continent entre les puissances coloniales européennes et de désigner des zones d'influence pour chacune d'entre elles, afin d'éviter les conflits et les affrontements entre elles lors de leur ruée vers l'occupation des territoires. Les intérêts des États européens ont dicté ce partage, qui s'est effectué sans la moindre prise en compte de la situation des entités ethniques du continent. Ce partage arbitraire a eu pour conséquence de disperser une même communauté ethnique et de regrouper d'autres communautés sans aucun lien entre elles ni sentiment commun d'appartenance à une même nation. Cela a entraîné des tensions entre ces communautés, unies par des frontières artificielles, et a parfois conduit à des conflits sanglants entre les groupes composant l'État¹²⁹⁵.

Après avoir mis en lumière les premières délimitations coloniales, il apparaît clairement qu'elles n'ont nullement pris en considération les structures ethniques internes des territoires, privilégiant plutôt le développement de leurs propres projets et l'exploitation des ressources naturelles des colonies. Cette réalité rejoint les postulats de l'approche dite « instrumentaliste », selon laquelle la diversité ethnique ne conduit pas nécessairement à des conflits ; ceux-ci émergent plutôt en présence d'acteurs capables de mobiliser et d'exploiter ces différences.

Dans ce cadre, le rôle du colonialisme dans la construction et l'activation des identités ethniques en Afrique se révèle déterminant. En effet, les puissances coloniales ont souvent procédé à la fragmentation de groupes tribaux homogènes, en intégrant une partie d'une même tribu dans une colonie française et une autre dans une colonie britannique. Cette politique explique en grande partie la persistance actuelle des conflits ethniques transfrontaliers sur le continent, fondés notamment sur les liens de parenté¹²⁹⁶.

Par ailleurs, les politiques de différenciation et de hiérarchisation adoptées par les administrations coloniales dans leur gestion des tribus ont engendré des conséquences profondes sur les relations intercommunautaires, contribuant à fragiliser la cohésion sociale et à affecter durablement la stabilité des États africains.

¹²⁹⁴ Aïda Al-Azab Moussa, « Le siècle de la terreur en Afrique : invasion et résistance », Dar Al-Bashir pour la culture et les sciences, Égypte, première édition, 2011, p. 13.

¹²⁹⁵ Ibid., p. 15.

¹²⁹⁶ Mohamed Ali Saad Moussa Ali, op. cit.



Au niveau de la construction nationale, le colonialisme a œuvré à encourager la mobilisation sociale des masses, mais selon des modalités distinctes de celles mises en œuvre en Europe. Ces pratiques continuent, jusqu'à nos jours, d'avoir un impact négatif sur la formation d'un consensus national et d'un sentiment d'appartenance commun englobant l'ensemble des composantes ethniques.

À travers des découpages territoriaux arbitraires et inéquitables des espaces colonisés en Afrique, l'institution coloniale a contribué à la mise en place, dès l'origine, de systèmes politiques fragiles, marqués par des tensions ethniques et culturelles résultant directement de ses politiques. Par ailleurs, elle a procédé à l'exclusion des élites locales des fonctions les plus stratégiques, les confinant à des rôles traditionnels, ce qui les a rendues, par la suite, insuffisamment préparées à l'exercice du pouvoir. De cette manière, les puissances coloniales ont assuré le maintien de leur domination sur les colonies africaines pour une durée prolongée, y compris après les indépendances. Cette forme de domination s'inscrit dans ce que le chercheur **Fernando Henrique Cardoso** qualifie de « sociologie de la dépendance », également désignée comme « sociologie de l'impérialisme »¹²⁹⁷.

Deuxième axe : L'échec du projet étatique comme conséquence des conflits ethniques

La pluralité ethnique - y compris les conflits entre ses composantes - est devenue une réalité et une partie intégrante du tissu social des États africains, en raison de son impact sur toutes les phases de développement des institutions étatiques et sur le processus de transition démocratique du pouvoir.

Westerly Livine indique que les divisions ethniques sont responsables de l'émergence de plusieurs phénomènes négatifs qui affectent directement le processus politique et contribuent à la dégradation de la sécurité dans les sociétés africaines, tels que la corruption, les conflits armés et la mauvaise gouvernance, lesquels participent au blocage du processus démocratique. Il souligne également que la diversité ethnique en soi n'entraîne pas nécessairement une baisse de la qualité de la démocratie ni une entrave aux réformes, mais que c'est plutôt la politisation de l'ethnicité qui en constitue la cause directe¹²⁹⁸.

Ce qui caractérise le paysage politique africain, c'est notamment la formation de partis politiques sur des bases ethniques, ce qui tend à neutraliser le rôle fondamental du parti dans l'encadrement politique des citoyens selon les valeurs de la citoyenneté et la réalisation de l'intérêt général. Le parti devient alors un instrument de division sociale, car une fois au pouvoir, il privilégie son propre groupe ethnique et exclut les autres groupes du droit au développement, ce qui conduit à une privatisation des institutions politiques, considérées comme une propriété exclusive.

L'impact des divisions ethniques ne se limite pas uniquement au paysage partisan, mais s'étend à une question fondamentale, à savoir celle de la loyauté. Dans un contexte de conflits ethniques, la loyauté se porte vers le groupe plutôt que vers la souveraineté, ce qui établit une relation causale entre la multiplicité des loyautés et le nombre de groupes ethniques au sein d'un même État.

Cela conduit à l'échec des États à travers la perte de leur légitimité aux yeux de ces groupes. Certains événements survenus dans différentes régions du continent — notamment en Somalie, au Liberia et en République démocratique du Congo à certaines périodes — illustrent la disparition du concept de souveraineté, en raison de l'effondrement des fondements de l'État tels qu'ils sont communément reconnus, conséquence de la persistance prolongée des conflits ethniques.

Dans un tel contexte, il devient difficile, voire impossible, de parler de démocratie et de pluralisme partisan en l'absence d'un gouvernement central et d'institutions capables d'assurer la gestion de l'État¹²⁹⁹.

¹²⁹⁷ Khadija Bourib, La crise de l'État en Afrique : étude de l'influence du facteur ethnique et identitaire dans une perspective constructiviste, thèse de doctorat, Université de Batna, Algérie, 2020, PP.114-115.

¹²⁹⁸ Robert Dowd and Michel Drissen, "Ethnically dominated party systems and the quality of democracy: Evidence of sub-Saharan africa", working paper N° 92, afro bauometer, january 2008, cope town, p. 5.

¹²⁹⁹ Ahmed Hajjaj, « Démocratie, pluralisme partisan et élections en Afrique », livre de La réforme parlementaire, Jordanie, 2003, p. 279.



Parmi les manifestations les plus importantes de l'effondrement de l'État en Afrique, en tant que conséquence inévitable des conflits ethniques sur le continent et de leur prolongation, on peut relever - en plus de l'entrave au processus démocratique - ce qui suit :

1- L'échec des politiques publiques

Il ne fait aucun doute que la structure des formations sociales joue un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. En effet, l'harmonie et la cohésion entre ces structures, ainsi qu'une relation saine avec le système politique en place, permettent d'orienter les politiques publiques vers la satisfaction des besoins de la société, contribuant ainsi à instaurer un certain équilibre social.

À l'inverse, lorsque ces structures sont caractérisées par la diversité et le manque d'harmonie, et que leur relation avec le système politique est conflictuelle, les politiques publiques se trouvent fragmentées entre des intérêts divergents, au détriment de l'intérêt général. Cela affecte négativement les processus politiques et de développement¹³⁰⁰, traduisant ainsi un échec des politiques publiques. Le succès de celles-ci dépend en effet directement de la capacité du système politique à les mettre en œuvre de manière équilibrée, en tenant compte de toutes les composantes de la société¹³⁰¹.

En outre, dans les États marqués par la pluralité, les politiques publiques sont influencées par les revendications des différents groupes ethniques, chacun estimant avoir le droit de bénéficier des ressources publiques et des richesses en général, et cherchant à imposer sa vision quant à leur répartition. Face à ces pressions et à la faiblesse des ressources économiques, le système politique se trouve souvent incapable de satisfaire l'ensemble de ces demandes, ce qui entraîne une instabilité politique et favorise l'émergence de revendications séparatistes ou autonomistes, comme cela a été observé au Soudan du Sud, au Nigéria, au Tchad et en Sierra Leone¹³⁰².

Par ailleurs, certains régimes politiques recourent à des mesures d'ajustement et de réorganisation afin de contenir les crises avec les différents groupes ethniques. Ces mesures peuvent inclure la révision ou la refonte des constitutions, ainsi que la modification de la forme du système politique, administratif, partisan ou électoral. À titre d'exemple, en Irak, après 2003, l'État est passé d'un système unitaire à un système fédéral (fédéralisme), ainsi que d'un régime de parti unique à un système multipartite, accompagné de réformes du système électoral à partir de 2005¹³⁰³.

2- Les coups d'État militaires

Ce qui caractérise les régimes démocratiques en général, c'est la neutralité de l'institution militaire, laquelle se limite à la mission de protection de la sécurité extérieure - et, à titre exceptionnel, de la sécurité intérieure dans des cas encadrés par la loi - Toutefois, en Afrique, l'institution militaire se distingue par son implication directe dans la vie politique et, dans certains cas, par son rôle dans l'interruption du processus démocratique, notamment à travers le renversement de présidents élus et leur remplacement par des dirigeants militaires, sous prétexte de préserver l'unité nationale et de mener les réformes politiques nécessaires. Les exemples sont nombreux, notamment en Côte d'Ivoire, au Niger, en Sierra Leone, au Mali, en Guinée et, plus récemment, au Gabon.

Dans ces situations, les forces armées agissent sous le slogan de la préservation de la sécurité de l'État et de la correction de son système politique. Cependant, ces coups d'État produisent souvent l'effet inverse de celui qu'ils annoncent, en devenant un instrument de démantèlement de l'État et de ses institutions, tout en instaurant un nouveau système qui consacre la corruption au sein de ses différentes structures. Quel que soit le slogan avancé, il ne confère pas de légitimité à l'acte de coup d'État : il

¹³⁰⁰ Maha Abdellatif Al-Hadithi et Mohamed Al-Hafaji, « Le rôle des institutions informelles dans le processus d'élaboration des politiques publiques dans les pays développés et en développement », p. 33, publié sur le site : <http://bit.ly/3iefwdy> .

¹³⁰¹ Ibid.

¹³⁰² Abid Khaled Rasul, Saman Shukr Samin, « L'impact du pluralisme social sur les structures et les fonctions du système politique (étude analytique) », p. 71, publié sur le site <https://doi.org/10.31271/jopss.10046>

¹³⁰³ Ibid.



existe une différence fondamentale entre un ordre de fait, fondé sur la contrainte et la peur, et un ordre légitime émanant de la volonté des gouvernés¹³⁰⁴.

Parmi les contextes internes et externes ayant favorisé la prolifération des coups d'État sur le continent, on peut citer :

- L'échec des jeunes démocraties, qui n'ont pas répondu aux attentes et aux aspirations des peuples africains.
- La propagation de la corruption au sein des élites dirigeantes et l'absence de justice dans le développement, qu'il soit territorial ou ethnique, notamment en matière de répartition des richesses et du pouvoir.
- La fragilité des États concernés, accompagnée d'un échec politique et de tensions dans les relations civilo-militaires.
- L'attitude passive des puissances occidentales, se limitant à des condamnations ponctuelles de ces pratiques, alors même que des rapports onusiens indiquent que les régimes autoritaires sont responsables de plus de 75 % des conflits armés, des crises alimentaires et des migrations forcées¹³⁰⁵.

3- Les conflits autour des ressources naturelles

On entend par « ressources naturelles » le pétrole, les minerais, les forêts, l'eau et les terres fertiles disponibles dans la nature, susceptibles d'être exploités à des fins de profit économique. Ces ressources constituent souvent une source essentielle de revenus et de pouvoir.

Les terres, par exemple, représentent un moyen de subsistance vital pour des millions de personnes. Cependant, lorsque les ressources naturelles sont mal gérées ou réparties de manière inéquitable, ou encore exploitées de façon injuste, elles peuvent engendrer des conflits, compromettre la stabilité et conduire à l'effondrement de l'État¹³⁰⁶.

Parmi les phénomènes qui accentuent les tensions liées aux conflits autour des ressources naturelles, on peut citer¹³⁰⁷ :

- Les ressources disputées peuvent revêtir une valeur historique et symbolique très sensible, liée à l'identité nationale ou à celle d'un groupe particulier composant la société. Cela peut conduire à l'exclusion des autres groupes et, par conséquent, à des conflits susceptibles de menacer la stabilité et la paix sociale de l'État. Ce phénomène caractérise la majorité des États africains confrontés à la rareté des ressources économiques et à la fragilité structurelle.
- Les conflits liés aux ressources se distinguent souvent par une répartition géographique inégale, qui recoupe de manière significative les cartes ethniques.
- Les conflits autour des ressources impliquent généralement une diversité d'acteurs et de parties prenantes, notamment les États, les gouvernements locaux, les groupes ethniques, les communautés ainsi que les entreprises privées.

Ce qui rend la problématique des conflits liés aux ressources davantage complexe est la propagation de la corruption au sein de l'État. En effet, la prédominance des appartenances ethniques sur le sentiment d'unité nationale conduit à l'effacement de l'intérêt général, favorisant ainsi la corruption. Parmi ses manifestations les plus marquantes figure le favoritisme envers le groupe ethnique auquel appartiennent les dirigeants politiques et militaires, au détriment des autres groupes.

¹³⁰⁴ Bouhania, K. « Le phénomène des coups d'État en Afrique : contextes et interprétations », Centre d'études Al Jazeera, septembre 2022, disponible sur : <https://studies.aljazeera.net/ar/article/94699>.

¹³⁰⁵ Ibid.

¹³⁰⁶ Les conflits liés aux ressources naturelles, guide pratique pour les processus de médiation, rapport du Département des affaires politiques des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, rapport n° 6, février 2015, p. 11.

¹³⁰⁷ Les conflits liés aux ressources naturelles, op. cit., p. 13.



Le continent africain dispose d'importantes ressources naturelles : il détient environ 3 % des réserves mondiales de pétrole, 5 % de gaz, 30 % des réserves d'uranium, 70 % du phosphore, 55 % de l'or, 87 % du chrome, 57 % du manganèse et 42 % du cobalt, entre autres. Il bénéficie également d'une grande richesse en terres agricoles et en ressources hydriques 1308.

Cependant, malgré ces atouts, les États africains n'ont pas réussi à exploiter pleinement ces richesses ni à assurer le développement économique et social de leurs populations. Cela s'explique notamment par les conflits internes et par les politiques économiques héritées de la période coloniale, en particulier le poids de la dette assortie de conditions et de contraintes croissantes.

Selon la Banque mondiale, cet échec s'explique en grande partie par l'absence de gouvernements démocratiques nationaux capables de lutter contre la corruption et d'améliorer la gestion des affaires publiques.

Parmi les nombreux exemples d'États africains où la pluralité ethnique a constitué un facteur entravant la construction de l'État - à travers les divisions sociales et les luttes pour le pouvoir et les ressources - on peut citer la République démocratique du Congo (RDC), où les conflits ethniques ont profondément ébranlé l'ensemble des fondements de l'État national.

Conclusion

Il ressort de cette étude que la problématique de l'ethnicité en Afrique ne peut être comprise indépendamment des contextes historiques et politiques qui ont contribué à façonner la structure de l'État africain moderne. Les politiques coloniales, notamment les découpages territoriaux qui n'ont pas tenu compte des spécificités ethniques et culturelles des sociétés africaines, ont engendré une réalité sociale et politique complexe, alimentant les divisions internes et entravant le processus de construction de l'État-nation.

Durant la période post-indépendance, de nombreux régimes politiques ont échoué à gérer de manière efficace cette diversité sociale, ce qui a conduit, dans plusieurs cas, à la politisation des appartenances ethniques et à leur transformation en instruments de lutte pour le pouvoir et les ressources.

Par ailleurs, l'expérience africaine montre que la pluralité ethnique en elle-même ne constitue pas nécessairement un obstacle à la construction de l'État ; le véritable problème réside plutôt dans l'absence d'institutions politiques capables d'intégrer cette diversité dans un cadre national unifié, fondé sur la citoyenneté égalitaire et l'État de droit. Lorsque l'ethnicité devient un fondement de mobilisation politique et de redistribution du pouvoir et des richesses, cela entraîne un affaiblissement de la légitimité de l'État, un ralentissement du processus démocratique, ainsi qu'une multiplication des conflits armés et des coups d'État militaires, sans oublier l'échec des politiques publiques à assurer le développement et la stabilité.

À cet égard, l'avenir de la construction étatique en Afrique dépend largement de la capacité des systèmes politiques à dépasser la logique des loyautés fragmentées et à promouvoir un modèle d'État fondé sur la bonne gouvernance, l'équité dans la répartition des ressources et le renforcement de la participation politique de toutes les composantes sociales. De même, la transformation de la diversité ethnique, d'une source de tension et de conflit en un levier d'intégration culturelle et sociale, constitue une condition essentielle pour instaurer la stabilité politique, réaliser le développement durable et bâtir un État africain capable de répondre aux défis internes et aux exigences du système international contemporain.

Références :

1. Hamdi Abdelrahman Hassan, « Les conflits ethniques et politiques en Afrique : causes, caractéristiques et perspectives d'avenir », Revue « Lectures africaines », n° 1, octobre 2004.
2. Aïda Al-Azab Moussa, « Le siècle de la terreur en Afrique : invasion et résistance », Dar Al-Bashir pour la culture et les sciences, Égypte, première édition, 2011.

1308 Mustafa Mohamed Ali, « Les cartographies européennes du continent africain et les ambitions actuelles de contrôle de ses ressources », publié sur le site <https://www.geographytreasury.com/2002/12/blog-post-39.html>.



3. Ahmed Hajjaj, « Démocratie, pluralisme partisan et élections en Afrique », livre de La réforme parlementaire, Jordanie, 2003,
4. Robert Dowd and Michel Drissen, "Ethnically dominated party systems and the quality of democracy: Evidence of sub-Saharan Africa", working paper N° 92, Afrobarometer, January 2008, Cape Town
5. Khadija Bourib, La crise de l'État en Afrique : étude de l'influence du facteur ethnique et identitaire dans une perspective constructiviste, thèse de doctorat, Université de Batna, Algérie, 2020.
6. Les conflits liés aux ressources naturelles, guide pratique pour les processus de médiation, rapport du Département des affaires politiques des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, rapport n° 6, février 2015,
7. Mohamed Ali Saad Moussa Ali, « Les conflits ethniques en Afrique et leurs répercussions : le cas de la République démocratique du Congo », Centre arabe d'études et de recherches, publié sur le site <http://www.acrseg.org/43138>.
8. Maha Abdellatif Al-Hadithi et Mohamed Al-Hafaji, « Le rôle des institutions informelles dans le processus d'élaboration des politiques publiques dans les pays développés et en développement », publié sur le site : <http://bit.ly/3iefwdy>.
9. Abid Khaled Rasul, Saman Shukr Samin, « L'impact du pluralisme social sur les structures et les fonctions du système politique (étude analytique) », publié sur le site <https://doi.org/10.31271/jopss.10046>
10. Bouhania, K. « Le phénomène des coups d'État en Afrique : contextes et interprétations », Centre d'études Al Jazeera, septembre 2022, disponible sur : <https://studies.aljazeera.net/ar/article/9469>.
11. Mustafa Mohamed Ali, « Les cartographies européennes du continent africain et les ambitions actuelles de contrôle de ses ressources », publié sur le site : <https://www.geographytreasury.com/2002/12/blog-post-39.html>.